

Nos Tonkinois récitent tous les jours le Rosaire à l'église par groupes parfois assez nombreux ; mais le Rosaire du samedi est une institution à part.

Ils considèrent presque comme une obligation d'y assister. Tous ceux qui le peuvent se feraient un scrupule d'y manquer : chaque famille veut au moins y être représentée. On s'accuse souvent en confession d'avoir manqué ce Rosaire. Donc, le samedi soir, l'église est généralement pleine comme un jour de fête. Les quinze dizaines du Rosaire sont chantées sur un ton plus solennel. On énonce les intentions pour lesquelles on prie, pour l'Eglise et son Chef, pour l'Evêque et les prêtres, pour la conversion des pécheurs et des infidèles, pour les besoins spirituels et temporels des personnes présentes, etc. . . De temps en temps, on voit un nouvel arrivant ou quelqu'un sortant des rangs aller déposer une aumône dans un tronc et frapper ensuite un coup sur un *Gong* ou tambour, à proximité. L'aumône est pour le luminaire et l'entretien de l'église, et le coup retentissant de tambour indique aux fidèles que l'un d'eux demande pour lui et les siens, ou pour ses intentions particulières une part spéciale dans le Rosaire commun et les grâces sollicitées de la Reine du Ciel.

La Confrérie du Rosaire a été instituée dans toutes les églises de nos trois vicariats, et à peine trouverait-on une personne arrivée à l'âge de raison qui n'en fasse partie. Il n'est donc pas étonnant qu'une dévotion si générale et si constante ait produit tant de fruits de bénédiction dans la société comme chez les individus.

Nous nous sommes souvent demandé comment ces pauvres Tonkinois, éloignés la plupart du temps de leurs missionnaires, dispersés au milieu des infidèles, ont pu si bien garder le dépôt de la foi, et sont demeurés si fervents chrétiens. La réponse n'est-elle pas : parce qu'ils récitent chaque jour le Rosaire de la Mère de Dieu ?

N'est-ce pas étonnant qu'ils aient persévéré en dépit des persécutions, presque constantes depuis les commencements de l'évangélisation, malgré la perte de leurs biens, lorsque toutes les familles étaient terrorisées par la mort violente ou l'exil de quelques-uns de leurs membres, lorsque leurs églises étaient rasées, que leurs villages, leurs terres, leurs animaux étaient volés par les païens, que, de-